

AVIS PUBLIC

La municipalité de Deschambault-Grondines tiendra une séance extraordinaire du conseil le vendredi 17 avril à 12h à l'Édifice P.-Benoit, situé au 107, rue de la Salle, Deschambault-Grondines, G0A 1S0.

La séance extraordinaire du conseil portera sur l'autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière – Volet Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale par la Régie Portneuvoise de protection incendie.

DONNÉ À DESCHAMBAULT-GRONDINES, CE 15 AVRIL 2026.

" Karine St-Arnaud "

Karine St-Arnaud, directrice générale
et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Karine St-Arnaud, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Deschambault-Grondines, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 15 avril 2026, entre 8 heures et 18 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication

" Karine St-Arnaud "

Karine St-Arnaud, directrice générale
et greffière-trésorière